

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse

Sobriété énergétique : la Ville agit



Septembre | VOYAGE LECTURE

Le voyage lecture sur le thème de la gourmandise débute dans les écoles élémentaires de Néron et de Robert Badinter. Tous les élèves, de la petite section au CM2, vont découvrir 12 histoires de gourmandise tout au long de l'année.

Après avoir lu les douze livres avec les enseignants et ensuite avec les parents, les enfants voteront en fin d'année pour leur livre préféré et viendront le présenter à une autre classe.

14 septembre | RENCONTRE

Afin de relancer une dynamique associative dans la zone d'activités et de récolter les sujets de préoccupations des chefs d'entreprise, la Ville et la Métropole ont organisé un petit déjeuner d'échanges à la Maison de la pizza Sana.

17 et 18 septembre | SPECTACLE

La Compagnie *L'Arbre* a présenté son stand-up poétique dans le parc de l'église de la Buisserate et sur le parvis de la Maison des Moais.

17 septembre | CONCERT À SAINTE-AGNÈS

L'association Sainte-Agnès a organisé un concert dans le cadre d'ateliers musique avec le conservatoire de la ville de Grenoble à la Maison des Moais. Résidents, familles et partenaires ont pu partager un moment convivial à travers ce voyage musical.

20 septembre | PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance a organisé une sortie à la Maison des Jeux de Grenoble avec un petit groupe d'enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

23 septembre | CULTURE

Reprise de la programmation culturelle à la Maison des Moais avec 70 spectateurs venus assister au spectacle « P'tits Maux d'Mômes » de la compagnie *La Poêle à Gratter*.

30 septembre | EMPLOI

Dans le cadre des actions proposées par la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - MIFE Isère, un job dating inversé a eu lieu à la Maison des Moais : 7 entreprises dans les secteurs du transport, de la logistique et des services à la personne sont venues à la rencontre de 18 candidats (et non l'inverse) présenter leur entreprise, leur activité, leur marque employeur et leurs opportunités d'emploi.

5 octobre | FOOT EN SALLE

La Ville a mis en place en 2021 une animation de foot en salle à destination des 16-22 ans. Cette initiative a repris cette année. Le Maire leur a rendu visite.

12 octobre | FÊTE DE LA SCIENCE

Des ateliers et animations scientifiques gratuits étaient organisés à la Maison des Moais. Grâce au concours de l'institut Néel, du CNRS et du radio club F6KQY, enfants et parents ont pu mener différentes expériences.

13 octobre | PASSEPORT CITOYEN

Les CM2 de la commune ont reçu leur « Passeport citoyen » (voir *Ville au Quotidien*). De nouveaux défis leur sont proposés pour cette nouvelle année scolaire.

15 et 27 octobre | FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

2 programmes de courts-métrages d'animation et 2 longs-métrages d'animation autour de la thématique « mauvaise réputation » ont été projetés à la Maison des Moais.



SEPTEMBRE



14 SEPTEMBRE



17 ET 18 SEPTEMBRE



17 SEPTEMBRE



20 SEPTEMBRE



23 SEPTEMBRE



30 SEPTEMBRE



5 OCTOBRE



12 OCTOBRE



13 OCTOBRE



15 ET 27 OCTOBRE

Crédits photos © Laurence Fragnol

Sobriété énergétique : la Ville agit

Tendre vers la sobriété énergétique répond à plusieurs objectifs : lutter contre le gaspillage, réaliser de nécessaires économies d'énergie et préserver la biodiversité. Focus sur différentes actions mises en place par la Ville et sur celles que chacun peut réaliser chez soi.

Pollution lumineuse

Dépense communale importante et répondant aux enjeux de protection de la biodiversité, l'éclairage public est un levier important pour lequel la Ville a déjà engagé de nombreuses modifications. Consciente de ces enjeux primordiaux, une campagne de renouvellement progressif de ses équipements lumineux par des LED, moins énergivores, est en cours depuis deux ans. Par ailleurs, depuis 2021, l'extinction de l'éclairage public est effective dans la zone d'activités de 23h à 5h30, et depuis 2022, dans les secteurs d'ha-

bitation du haut de la commune entre 23h et 6h. En complément, une baisse de l'intensité lumineuse de 50% dès 23h est mise en œuvre au fur et à mesure des remplacements par des leds sur les quartiers de plaine. Avenue Général Leclerc, le long des voies du tram, des mesures de sécurité strictes s'appliquent et ne permettent pas une coupure totale. En revanche, deux baisses d'intensité sont réalisées à 22h et minuit. Les panneaux lumineux communaux sont également éteints depuis peu toutes les nuits de 22h à 7h.



La pollution lumineuse et ses impacts sur le vivant

Intervention de Julie Leprince, co-directrice de France Nature Environnement.

« La pollution lumineuse est un phénomène qui s'est fortement accru depuis quelques dizaines d'années, entraînant différents impacts non sans importance.

Le gaspillage énergétique engendré est significatif : l'éclairage public représente en moyenne 40% de la consommation électrique d'une commune. L'observation du ciel étoilé est également affectée par les halos lumineux qui se forment au-dessus des villes. Aujourd'hui, 60% des européens ne voient plus la Voie Lactée.

Mais surtout, les organismes vivants sont impactés par cet éclairage artificiel. Les êtres vivants ont basé leur mode de vie sur l'alternance jour/nuit et ont développé des adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales en conséquence. Cela commence chez l'être humain : notre santé peut être affectée, notamment certaines productions hormonales comme celle de la mélatonine qui régule notre sommeil, notre humeur, stimule le système immunitaire... La biodiversité, à son tour, subit cette pollution lumineuse : 28% des vertébrés et 64% des invertébrés sont des espèces crépusculaires ou nocturnes. Certaines vont être attirées par la lumière, comme les insectes, et vont mourir par épuisement, brûlure ou sur-prédation. D'autres au contraire vont chercher à fuir cette lumière, car elle les désoriente, les éblouit ou encore les expose aux prédateurs. Ils doivent alors faire face à de véritables barrières lumineuses. La flore est également concernée : on assiste à une perturbation de la photosynthèse, des bourgeonnements précoces ou encore des retards de la chute des feuilles.

Il est donc primordial aujourd'hui de repenser l'éclairage artificiel nocturne, tant dans le choix du matériel que dans les pratiques, et de l'adapter aux besoins réels du territoire pour plus de sobriété. Cette réflexion doit suivre quelques grands principes : n'éclairer que là où c'est nécessaire, que lorsque c'est nécessaire, adapter l'intensité aux besoins et garder une vigilance accrue sur les espaces naturels, les zones agricoles ou encore les cours d'eau. »



Chauffage

> Baisse des températures

Chacun peut procéder à des réductions de température, dans la mesure où elles ne nuisent pas à la sécurité et au bien-être des personnes.

Toutes les communes de l'agglomération, dont Saint-Martin-le-Vinoux, participent à l'effort collectif en baissant la température des bâtiments communaux durant l'hiver prochain : à 19 degrés dans tous les bâtiments publics hormis le multiaccueil (entre 20 et 21 degrés), le gymnase (entre 13 et 15 degrés dans la grande salle, 17 degrés dans la salle Bergonzoli).

> Véhicules communaux

La Ville poursuit sa politique de renouvellement de véhicules de service par des versions moins énergivores (Crit'Air 1 minimum) voire électriques selon les besoins. Vous l'avez peut-être remarqué, le CCAS dispose maintenant d'un petit véhicule 100% électrique utilisé quotidiennement !

> Travaux

Le chantier de rénovation de l'Hôtel de Ville se poursuit.

Et vous ?

> Les entreprises et les copropriétés privées

Pour faire des économies d'énergie conséquentes, des modifications aisées à mettre en place sont possibles. Citons par exemple l'extinction nocturne des enseignes lumineuses, vitrines ou éclairages superflus, la réduction de l'éclairage des espaces communs avec la mise en place de détecteurs de présence, le changement des ampoules par des LED, le report de l'allumage et la baisse de température du chauffage...

Un courrier signé par M. le Maire a d'ores et déjà été envoyé à toutes les entreprises et copropriétés privées afin de les inciter à mettre en place ces recommandations, en leur communiquant les horaires d'extinction ou de baisse de l'éclairage public.

> Les habitations individuelles et appartements

Chaque foyer peut aussi agir individuellement. Certains travaux permettent de réaliser d'importantes économies mais demandent un investissement conséquent :

- isoler son logement
- installer des fenêtres à double vitrage
- remplacer sa chaudière fioul
- changer sa cheminée ouverte ou son vieux poêle (le chauffage individuel au bois est responsable de 43% des émissions de particules fines !)
- adopter un système de chauffage plus économe (trouvez la solution adaptée à votre situation avec l'outil Thermix, disponible à l'adresse metro-grenoble.thermix.org).

Retrouvez dans notre numéro de décembre un récapitulatif des aides à votre disposition.

D'autres actes, plus abordables, contribuent à améliorer la qualité de l'air et/ou à diminuer votre bilan carbone.

- installer de petits équipements ou accessoires "économie d'énergie" : mousseurs économes, multiprises avec interrupteur, sablier pour limiter la douche...
- programmer son chauffage : moins chaud dans les chambres, ou en cas d'absence prolongée
- participer à des ateliers économies d'énergie
- réduire le nombre d'appareils électriques
- diminuer sa consommation d'eau et sa température
- faire le point sur ses consommations d'énergie : comment évoluent mes consos et comment je me situe par rapport à d'autres foyers similaires avec Métroénergies
- fermer ses rideaux ou volets la nuit pour conserver la chaleur dans la pièce
- couper son chauffe-eau en cas d'absence prolongée

Tous ces "éco-gestes", peuvent paraître de bon sens, mais sont parfois aussi perçus à tort comme une baisse de confort. Ils sont néanmoins nécessaires pour moins consommer, mais aussi pour moins gaspiller. »

[+ D'INFOS ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-plan-reduire-notre-consommation-energie](http://ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-plan-reduire-notre-consommation-energie)

Et téléchargez l'application Ecowatt, pour consommer au bon moment et connaître tous les éco-gestes !



Amicale laïque :

UNE ASSOCIATION POUR TOUS

DEPUIS 85 ANS !



En France, de nombreuses communes sont dotées d'amicales laïques. Associations indépendantes, elles s'adressent le plus souvent aux jeunes. Roger Joubert, qui présidait l'Amicale laïque de Saint-Martin-le-Vinoux depuis plus de trente ans, a transmis le flambeau à Didier Pichon le 5 mai dernier. Interview croisée.

Il y en a pour tout le monde !

De nombreuses sections pour 464 adhérents en 2022 :

Sambo et self-défense
50 adhérents

Karaté
50 adhérents

Badminton
70 adhérents

Tennis de table
30 adhérents

Gymnastique enfants (3-10 ans) et Pilates
64 adhérents

Yoga
30 adhérents

Gymnastique douce et gymnastique dynamique
60 adhérents

Natation
110 adhérents

Saint-Martin-le-Vinoux - Naturellement Chartreuse : Quelle est l'histoire de l'Amicale laïque de Saint-Martin-le-Vinoux ?

Roger Joubert : Notre amicale laïque est la plus ancienne et la plus importante association de la commune. Elle a été fondée en 1937 pour concourir à l'éducation des jeunes. Lorsque je suis devenu président en 1991, j'ai découvert que ses anciens statuts étaient toujours en vigueur, qui stipulaient que l'amicale proposait une éducation sportive pour les garçons et une éducation culinaire pour les filles ! Heureusement que ce n'était plus le cas depuis bien longtemps ; j'ai vite modifié le texte. Durant les années 1940 il y a eu une scission et une partie de nos activités s'est trouvée sous l'égide du FAL (Foyer Arts et Loisirs) alors que l'amicale conservait le sport. L'amicale est restée longtemps très liée à l'école, aujourd'hui c'est différent. Et avec l'effort 35h et l'augmentation des temps de loisirs, nos adhérents, qui étaient des jeunes à 80%, sont aujourd'hui des adultes pour moitié.

SMLV - NC : Comment la pratique sportive est-elle envisagée ?

RJ : Pour nous, la compétition n'est pas une priorité, loin de là. Nous encourageons un sport-loisirs, un amateurisme au sens noble ; et dans nos sections, on vient découvrir un sport plutôt que se mesurer à l'autre.

Didier Pichon : Nous voulons rester accessibles à tous les enfants. Dans notre section natation, par exemple, l'objectif n'est pas de nager le plus vite possible, mais avant tout d'apprendre à nager. Nous privilégions le sens du bien commun au sens de la compétition. Nous pratiquons la mixité et la diversité, sans faire la moindre différence.

RJ : Je crois que nous allons largement revenir à cette conception du sport comme moyen d'épanouissement plutôt que de sélection et de compétition. J'ai vu des enfants qui avaient de mauvais résultats scolaires et qui ont appris à se faire confiance par le sport.

SMLV - NC : Pourquoi avoir pris cette présidence ?

DP : Ce challenge me plaît, et j'aime m'impliquer pour les enfants. Mais il y a autre chose. Je suis arrivé à Saint-Martin-le-Vinoux en 2004, mes enfants ont profité des activités de l'amicale. Une structure comme celle-ci a besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer d'exister. Elle nous donne un accès à moindre coût à des loisirs parfois très onéreux - je pense par exemple à une sortie de ski, qui est 6 à 7 fois moins chère qu'en club. Contrairement à ce que certains pensent, nous ne sommes pas salariés. L'associatif fonctionne avec le bénévolat.

RJ : Durant mes trente ans de présidence, j'ai observé un glissement : d'utilisateurs impliqués, qui offraient leurs services et participaient aux activités collectives, les gens se sont de plus en plus comportés en consommateurs.

SMLV - NC : Comment voyez-vous l'avenir ?

DP : Dans le bureau, nous sommes tous novices. Cette année, nous allons découvrir et prendre nos marques. Et dès l'année prochaine, nous proposerons du nouveau : des nouvelles sections, des événements comme une journée portes ouvertes, etc. Pour cela, nous aimerions que les parents se mobilisent davantage : la motivation entraîne la motivation. Par exemple, nous pourrions ouvrir une section escalade. Ce sont les familles qui nous donnent envie de progresser et de faire vivre cette belle structure fréquentée par ce qui représente environ 7% de la population saint-martinienne !



Pour témoigner de la reconnaissance de la commune quant à l'engagement majeur de Roger Joubert auprès de l'Amicale laïque durant plus de trente ans, le Maire et les élus du Conseil municipal ont souhaité lui remettre la Médaille de la Ville.

Un moment d'émotion, qui vient couronner un rare sens de citoyenneté, un réel savoir-faire de gestion et un investissement personnel important au profit du collectif, maintenu à l'épreuve du temps. Il a su diriger, animer et développer cette association quasi centenaire durant près de trente ans et passer le flambeau sereinement.

Il confie ainsi une structure saine et forte au nouveau bureau.

LE BUREAU

Didier Pichon président
Yoann Chélin secrétaire
Samira Charah trésorière

NOUVEAU !

Cours de méditation

À partir du **lundi 7 novembre**, Mathilde Arnod, professeure de yoga de l'Amicale laïque, vous propose, chaque lundi soir à 20h, **45 minutes d'initiation à la méditation** dans la salle Bergonzoli du gymnase Pierre Mendès-France. À travers différentes techniques de respiration, de concentration et de visualisation, elle vous invite à découvrir votre chemin vers la méditation. Des temps de relaxation sont également prévus. Des cours d'essais gratuits sont organisés tout le mois de novembre. Laissez-vous tenter !

+ D'INFOS 07 57 18 98 14 / mathilde.arnod@gmail.com



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

SAMÉDIS 19 ET 26 NOVEMBRE

C'est le mois du documentaire, rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde. En 2022, avec le soutien de la Bibliothèque Départementale de l'Isère, 2 documentaires seront projetés :



19 nov. 16h :
Le lac Kaindy, joyau des montagnes kazakhes

De la banlieue d'Almaty au sommet du glacier de Toyuk Su, en passant par le lac Kaindy, les naturalistes et rangers Kazakh nous emmènent au cœur du massif montagneux du Tian Shan.



26 nov. 18h : **Zanskar, les promesses de l'hiver**
Dans une vallée himalayenne nichée à 3500 mètres d'altitude vivent

13 000 âmes en harmonie, coupées du monde pendant de longs mois d'hiver. À cette saison, le seul moyen de se rendre dans cette vallée est de suivre Le Tchar, un fleuve gelé, au péril de sa vie.

Entrée libre

SPECTACLE DE DANSE
CONTEMPORAINE - Compagnie Kay

VENDREDI 25 NOVEMBRE - 20H - 40 MIN

Kaléidoscope, spectacle de danse contemporaine.



Objet chorégraphique issu de rencontres d'adolescents, Kaléidoscope laisse le spectateur entrevoir la multiplicité des possibles qui forgent notre être. L'interprète seul sur scène

reflète les couleurs multiples, les rencontres contingentes et les images à l'infini qui nous traversent tous, le vécu de l'autre réfractant le sien. Dès 9 ans.



Tarifs : 4€ (-12 ans), 5€ (réduit), 8€ (adultes)

CHAMPIONNAT DE
NANO MATCHS D'IMPROVISATION
Ligue d'Impro 38

VENDREDI 9 DÉCEMBRE - 20H - 1H30

Une soirée de nano-matches d'improvisation vous est proposée par la Ligue d'Impro 38. Deux comédiens s'affrontent en un contre un, en suivant les règles du match d'impro, intégrant nouveautés et catégories adaptées à ce format. L'assurance de vous faire passer un moment unique !



Tarifs : 8€ (Saint-Martiniers)
13€ (extérieurs)



INFLUENZA AVIAIRE : RENFORCEMENT DES MESURES

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a mis en place des mesures pour les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale. N'hésitez pas à vous renseigner sur agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire Par ailleurs, tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr



TOUS DES SUPERS CITOYENS !

Le passeport citoyen est un ensemble d'actions proposées à tous les élèves de CM2 de la commune pour leur permettre de s'impliquer dans la ville où ils grandissent et de découvrir la vie d'un citoyen. Les enfants participants ont besoin de vous ! Ils vous invitent à devenir avec eux des supers citoyens et à participer à certaines actions. Trois dates à ne pas manquer :
6 décembre : collecte de jouets ; **22 février** : collecte de produits d'hygiène ; **13 mai** : Ville Propre
En décembre, venez déposer les anciens jouets dont vos enfants ne se servent plus le **mardi 6 décembre de 17h à 18h aux écoles du Néron et Robert Badinter et de 17h30 à 18h30 à l'école Simone Veil**. Les jouets récoltés seront offerts aux familles dans le besoin par le CCAS à la Maison Pasteur.

CCAS au 04 76 85 14 50

USSE JUDO : REDÉMARRAGE DES
COURS AU DOJO

L'USSE propose des cours de judo au dojo intercommunal de Saint-Martin-le-Vinoux et au dojo des Brioux (Saint-Egrève).

Alizée Chevallier en est la professeure. Ceinture noire 2^e Dan, championne de France universitaire, elle encadre les jeunes de différents niveaux à partir de 5 ans, le **mardi de 17h15 à 18h15** et le **jeudi de 17h15 à 18h30**.

L'inscription permet d'accéder aux deux dojos, de pratiquer le judo en loisirs ou en compétition, au travers de valeurs fortes telles que le respect, le contrôle de soi ou le courage. Plusieurs jeunes ont atteint l'an passé le niveau départemental, régional ou national.



ussejudo.sportsregions.fr

DU CÔTÉ DES APE

Deux associations de Parents d'Elèves souhaitent vous adresser ces messages :

Le sou de l'école Simone Veil

"Le sou se prépare pour cette fin d'année chargée. Les actions et ventes permettent de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques de l'école. Nous débuterons le mois de novembre avec l'habitude commande des sapins de Noël et des calendriers de l'Avent, puis nous enchaînerons avec des ateliers pâtisseries pour créer du lien entre les parents de l'école. Les pâtisseries seront par la suite vendues pendant le marché de Noël place du Village. Les ventes sont

ouvertes à tous, si vous souhaitez un sapin, un calendrier ou des pâtisseries, n'hésitez pas à nous contacter par mail, nous vous transmettrons les informations nécessaires."

sou.ecolesimoneveil.smlv@gmail.com

L'APE Badinter

Retour de la bourse de l'enfance à Saint-Martin-le-Vinoux ! Le **samedi 3 décembre de 9h à 14h à la Maison des Moais**, l'APE Badinter vous propose un vide-grenier dédié à l'enfance (habits, jouets...). Un snack et une buvette seront également tenus sur place par l'association.

apebadinter@gmail.com

NOUVELLE SAISON POUR L'AMICALE SPORTS ET LOISIRS (ASL)

L'ASL est une association ouverte aux seniors mais aussi aux personnes de tout âge en situation de handicap léger ou de santé fragile. Elle a pour objectif d'agir pour leur bien-être physique et mental.

Les activités sont variées :

- Sport-santé adapté (vélo et randonnée pédestre) organisé en terrain facile
- Loisirs / jeux de cartes et société, pétanque
- Animations telles camping-location, sorties restaurants ou pique-niques, spectacles et bowling.

Chaque mardi après-midi, une permanence est ouverte à la Maison des Moais pour vous inscrire et vous informer.

L'adhésion annuelle est de 20€.



Gérard Savin au 06 07 81 67 73
et asl38.simplesite.com

PÔLE MÉDICAL :
RECHERCHE DE MÉDECINS

Annoncé dans le journal municipal de novembre 2021, le futur pôle médical situé à l'arrêt de tram « Hôtel de Ville » est en voie d'achèvement. Les travaux devraient terminer début 2023.

Médecins et professions paramédicales seront réunis dans un même lieu, pour une offre de soins enfin élargie sur le secteur.

Actuellement, 2 médecins généralistes ont accepté de rejoindre les locaux, sur 4 places disponibles. La Ville est donc à la recherche de médecins pour intégrer cette équipe.

Intéressé(e) ? Contactez Alpes Isère Habitat (propriétaire bailleur du lieu) au **04 76 20 50 50**.

ACCUEIL DES NOUVEAUX
ARRIVANTS

Vous êtes nouvellement installé à Saint-Martin-le-Vinoux ?

Inscrivez-vous pour la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra le **samedi 19 novembre à 11h** en salle du Conseil municipal. Les élus seront heureux de vous accueillir et de vous faire découvrir la commune.

(inscription jusqu'au 15 nov.) smlv.fr/3904-nouveaux-arrivants.htm
Attention ! Cela ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

VESTIAIRE SOLIDAIRE COMMUNAL

Le CCAS recherche des bénévoles pour tenir le vestiaire solidaire communal le **jeudi après-midi de 13h30 à 17h place Pasteur**.

Ce vestiaire est ouvert les jeudis après-midi depuis le 20 octobre.

CCAS au 04 76 85 14 50

ZFE : CONCERTATION JUSQU'À FIN DÉCEMBRE

Afin d'améliorer la qualité de l'air dans l'agglomération, une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières sera créée en 2023. Mise en place dans 13 communes de la métropole, elle limitera progressivement l'accès des véhicules les plus polluants.

Afin d'adapter ses modalités de mise en œuvre, la Métropole vous convie à une concertation publique jusqu'au mois de décembre. Une ZFE 7j/7, 24h/24 ou une ZFE sur des plages horaires déterminées ? Comment accompagner les usagers pour les aider à adopter de nouvelles pratiques ? À quels véhicules accorder des dérogations ?

Consciente de l'impact de la ZFE sur notre quotidien, la Métropole a décidé de consulter les habitants en mettant en place un dispositif large de concertation volontaire. L'enjeu de cette concertation publique ? Réfléchir avec les usagers et les habitants aux modalités de son entrée en vigueur.

Il est temps de changer d'ère !

Donnez votre avis sur la plateforme : metropoleparticipative.fr

RAPPEL COLLECTE DE TEXTILES

Une collecte de textiles organisée par Grenoble-Alpes Métropole est en cours **jusqu'au 4 décembre**.

Lieux de collecte :

- Place de l'Horloge,
- Parking du collège Chartreuse,
- Parking du cimetière du Village.

[+ D'INFOS](https://grenoblealpesmetropole.fr) grenoblealpesmetropole.fr

CHORALE

La Chorale Alla Breve donnera un concert dans l'église du Village le **dimanche 4 décembre à 17h**.

Le programme comprend des œuvres sacrées et baroques ainsi que quelques chants de Noël. Ce petit chœur est constitué de 12 choristes dirigés par la cheffe de chœur et soliste, Christine Guitton et accompagnés par un piano et un violoncelle.

CONCERT DE NOËL

Samedi 10 décembre à 20h le Foyer Arts et Loisirs présente son concert de Noël à la Maison des Moaïs.

Venez écouter un programme varié, proposé par élèves et enseignants jouant de nombreux instruments, pendant qu'un panorama des œuvres de la section peinture et dessin sera projeté. Entrée libre.

[+ D'INFOS](https://smlv.fr) smlv.fr



LES TROTTINETTES ET VÉLOS DOTT S'INSTALLENT À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX !

Ça y est : les emplacements de trottinettes et vélos Dott ont été tracés. Il y en a 12 sur la commune :

- Square Charles de Gaulle (au début de la rue C. Killian)
- Au niveau de l'arrêt de tram Hôtel de Ville (le long du square Pique-Pierre)
- Avenue Général Leclerc, au niveau du parking en face de la Balme
- Au croisement des rues P. Sénard et des Rosiers, Maison des Moaïs
- Parc Gontier
- 2835 rue du Petit Lac (près du Lidl)
- Au croisement des rues F. Faure et J. Perroud, en face de l'école du Néron
- Au niveau des équipements sportifs rue du Petit Lac
- Chemin de l'étang
- Au croisement des rues de Brotterode et de la Gare (tracé au 1^{er} trimestre 2023)
- Parking de l'école S. Veil
- Impasse de la Libération

33 trottinettes et 33 vélos électriques sont installés sur ces emplacements. Des véhicules supplémentaires pourront être ajoutés selon la fréquentation constatée.

Pour réserver votre transport, rendez-vous sur le Google Play store ou l'App store et téléchargez l'application "Dott". Ouvrez-la et consultez la carte pour trouver une Dott à proximité.

Service payant.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN ACTIONS

11 avril 2022

Vidéo protection

La Ville a sollicité des subventions de la Préfecture et de la Région pour l'installation d'antennes, de serveurs et de nouvelles caméras de vidéo-protection plus performantes.

27 juin 2022

La Ville a signé une convention avec la Métropole et l'Établissement public foncier du Dauphiné pour l'acquisition de quatre garages situés à l'entrée des écoles du Néron, afin, après acquisition, de les démolir et d'organiser la place publique d'entrée des écoles.

La Ville a adopté une convention de Projet Educatif de territoire, pour une durée de 3 ans, qui a pour objectif de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

3 octobre 2022

Marchés publics de transport et restauration scolaires

La commission d'appel d'offres a attribué :

- pour le transport, les lots 1 et 3 (transport scolaire quotidien la journée et transport exceptionnel scolaire et accueil de loisirs) à la société Cars Philibert, le lot 2 (transport quotidien de l'accueil de loisirs) à l'union des transporteurs pro SAMA ;
- pour la restauration, à l'ESAT Sainte-Agnès, le lot 1 (restauration scolaire de Badinter, Néron et accueil de loisirs de Lachal) et le lot 2 (personnel communal).

Approbation de la Charte du Parc naturel régional de Chartreuse 2022-2037

Le Parc naturel régional de Chartreuse doit renouveler son label à l'échéance de mai 2023. La procédure de renouvellement a débuté en 2017 en concertation avec les acteurs, les partenaires et la population pour la période 2022-2037 et la nouvelle Charte a obtenu des avis favorables de l'Etat et lors de l'enquête publique. Le Conseil municipal, comme 73 autres communes, 7 intercommunalités et 2 Départements, a procédé à l'approbation de la Charte par délibération, valant renouvellement de l'adhésion au Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse.

Retrouvez les délibérations sur smlv.fr

PERMANENCE GRATUITE DE L'ARCHITECTE-CONSEIL

Valérie Cargnel, architecte-conseil du C.A.U.E. (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) tient une permanence gratuite une matinée par mois en mairie.

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre habitat (ravalement, isolation, réfection de toiture, changements de menuiseries...)? 45 minutes (9h, 9h45, 10h30) vous sont dédiées pour avoir réponses et conseils sur des questions d'architecture et d'insertion de votre projet dans son environnement et ainsi faciliter l'acceptation de votre déclaration préalable ou permis de construire.

Dates à venir : **lundis 14 novembre et 12 décembre**

[+ D'INFOS](https://smlv.fr) Service urbanisme de la Ville au 04 76 85 14 50

DE NOUVELLES ZONES BLEUES POUR FAVORISER LE DYNAMISME COMMERCIAL

De nombreux véhicules « tampons » se garent aux abords des arrêts de tram, utilisant ces stationnements comme parking relais. Cela a malheureusement pour effet d'empêcher les personnes souhaitant faire leurs courses ou aller chez le médecin de se garer. **Pour remédier à cet état de fait, 2 nouvelles zones bleues vont être tracées sur la commune :**

- > la première lors des vacances d'automne, **autour des commerces de l'arrêt de tram Néron** (voir le journal municipal de juillet-août 2022)
- > la deuxième d'ici la fin de l'année à la sortie de la RN481 **autour de l'arrêt de tram Hôtel de Ville**.

Cette deuxième zone facilitera l'accès au nouveau pôle médical dont l'ouverture est prévue pour le début de l'année 2023.

TRUCK DE L'AUTONOMIE

Le « truck de l'autonomie » sera présent le **jeudi 1^{er} décembre de 14h à 17h** sur la place de l'Horloge.

Cet outil, porté par le mouvement SOLIHA, est destiné aux proches aidants et aux personnes en perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile dans un logement adapté, sécurisé et confortable. Il permet de tester ce qu'il est possible d'intégrer chez soi : adaptation de la cuisine, de la salle de bain, outils domotiques, exemples de réhabilitation, isolation, aides techniques... Pour vous conseiller, une équipe composée d'une conseillère habitat et d'une ergothérapeute sera présente.

Le Mouvement SOLIHA est un réseau d'associations présent partout en France. Il favorise l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

[+ D'INFOS](https://smlv.fr) CCAS au 04 76 85 14 50

• NOUVEAUX ARRIVANTS ? •



FAITES-VOUS CONNAÎTRE !


ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SAMEDI 19 NOVEMBRE À 11 H SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL À L'HÔTEL DE VILLE

Inscriptions avant le 15 novembre sur smlv.fr,
rubrique « Découvrir » et « nouveaux arrivants » ou au 04 76 85 14 50.




+ www.smlv.fr

Toutes vos démarches
en ligne !

 **horaires d'ouverture de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** mairie@smlv.fr

 @Ville.de.SaintMartinleVinoux

 [smlv_naturellement_chartreuse](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse)



L'AGENDA

Jeudi 11 novembre

Cérémonie commémorative
de l'Armistice de 1918
10h30 | place du Village

Vendredi 18 novembre

Audition du Foyer Arts et Loisirs
19h30 | Maison des Moaïs

Samedi 19 novembre

Accueil des nouveaux arrivants (sur inscription)
11h | salle du Conseil municipal

Samedis 19 et 26 novembre

Mois du documentaire
Maison des Moaïs

Vendredi 25 novembre

Spectacle *Kaléidoscope*
20h | Maison des Moaïs

Lundi 5 décembre

Conseil municipal
19h | Hôtel de Ville

Mardi 6 décembre

Collecte de jouets
17h - 18h | écoles du Néron et Robert Badinter
17h30 - 18h30 | école Simone Veil

Vendredi 9 décembre

Nano-matches de théâtre d'improvisation
avec la Ligue d'Impro 38
20h | Maison des Moaïs

Jusqu'au 9 décembre

Concertation métropolitaine sur la Zone à
Faibles Émissions pour les véhicules particuliers
metropoleparticipative.fr

Samedi 10 décembre

Concert de Noël du Foyer Arts et Loisirs
20h | Maison des Moaïs



Place du Village **mardi de 16 h à 19 h**
Place de l'Horloge **jeudi de 15 h 30 à 19 h**

PHARMACIES DE GARDE



Pour trouver au quotidien
une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou **0825 74 20 30**

11 novembre
La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée à Saint-Égrève

12 & 13 novembre
Fontanil - 04 76 75 51 48
1, allée C. Baudelaire
au Fontanil-Cornillon

19 & 20 novembre
Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

26 & 27 novembre
Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

3 & 4 décembre
La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
à Saint-Égrève